

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE NATIXIS (ANCIENNEMENT FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ CANADIEN TORTUE NEXGEN)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto, (Ontario) M5H 1J8, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds ne s'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis (le « fonds ») cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis (le « Fonds à gestion fiscale »). Par conséquent, la rubrique Analyse du rendement du Fonds par la direction ci-dessous porte aussi sur le rendement du Fonds à gestion fiscale, à l'exception des rubriques Objectif et stratégies de placement, Risques, Faits saillants de nature financière, Frais de gestion et description des séries et Rendement passé qui présentent les données propres au Fonds. En outre, sous la rubrique Résultats, les données relatives à la valeur liquidative et au rendement dont il est fait état se rapportent au Fonds. Pour un complément d'information sur le Fonds à gestion fiscale, prière de consulter le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds le concernant.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis (le « fonds ») cherche à procurer une combinaison de préservation du capital, de revenu et de croissance du capital à long terme principalement au moyen de placements dans un portefeuille diversifié de titres canadiens.

Cidel, sous-conseiller du Fonds, cherche à investir dans un portefeuille très diversifié composé de titres à revenu fixe et d'actions de sociétés présentant des flux de trésorerie et des valorisations attrayants et des antécédents d'augmentation des rentrées de fonds pour les porteurs de titres toutefois caractérisés par la prudence. Il cherche à investir dans des sociétés qui sont dotées d'une direction chevronnée, qui ont l'habitude d'augmenter les dividendes ou de racheter des actions et qui présentent des occasions de croissance bien distinctes. Cidel utilise un mélange des éléments suivants, soit la prévision des taux d'intérêt, la gestion de la courbe de rendement, la répartition sectorielle et l'analyse du crédit afin de réduire la volatilité et de générer des revenus et rendements plus constants, en vue de réaliser les objectifs de placement du Fonds. Sur le plan des actions, Cidel se conforme à un processus de choix de titres comportant les éléments suivants, soit le criblage des sociétés, la recherche fondamentale et l'évaluation suivant une approche ascendante, et une décision finale tenant compte de la marge de sécurité perçue, de la gestion du portefeuille et de la gestion du risque. Sur le plan des titres à revenu fixe, Cidel vise la diversification par secteur, par type d'émissions et par émetteur.

Risques

Aucun changement modifiant le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu pendant la période. Les risques inhérents au Fonds sont ceux dont il est question dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds, dans une modification ou dans l'aperçu du fonds.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 17 514 060 \$ à 19 768 000 \$ au cours de l'exercice. Cette hausse résulte du rendement positif des placements et du produit d'une fusion de fonds, contrebalancé par les rachats nets.

Pour l'exercice terminée le 31 décembre 2016, la série comptes ordinaires du Fonds a dégagé un rendement de 5,0%, comparativement à 11,0% pour l'indice de référence, 50 % de l'indice de rendement total composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Revue et perspectives

Les divergences de rendement entre les actions et les obligations ont été la caractéristique la plus remarquable du quatrième trimestre. L'indice obligataire universel FTSE a enregistré son pire rendement trimestriel depuis mars 1994. Les rendements des titres compris dans cet indice ont augmenté d'environ 45 points de base, et il en a résulté un rendement négatif de 3,4 %. Les actions des sociétés comprises tant dans l'indice MSCI Monde que dans l'indice composé S&P/TSX ont progressé de 4 à 4,5 %. Les actions canadiennes ont représenté la catégorie d'actifs dont le rendement a été le plus fort, suivies des actions mondiales et des obligations. De ce fait, notre surpondération des actions mondiales par rapport aux actions canadiennes a été légèrement défavorable, tandis que notre sous-pondération des obligations a été favorable aux résultats. Le réaménagement de la répartition de l'actif a été dicté par les fluctuations relatives des cours.

Qu'est-ce qui a changé ?

Le discours a considérablement changé. Il y a un an, on ne parlait que de stagnation économique, de déflation, d'assouplissement quantitatif, de taux d'intérêt négatifs et de faiblesse des prix des produits de base. Le Canada était pris dans la tourmente et les secteurs liés aux ressources naturelles étaient malmenés. Aujourd'hui, ce sont la relance, le resserrement des marchés du travail, les hausses salariales, les mesures budgétaires de stimulation, l'allègement de la réglementation et le raffermissement des prix des produits de base qui monopolisent l'attention. Le discours plus optimiste d'aujourd'hui est corroboré par des données économiques plus robustes, dont la solidité généralisée ressort des sondages les plus récents des acheteurs et des données encourageantes sur les ventes au détail, la confiance, la construction résidentielle et l'emploi.

Auparavant, le sous-conseiller avait commenté l'efficacité de la politique monétaire et supputé les probabilités qu'elle ait atteint sa limite ; il a soutenu qu'après des années de croissance économique décevante, la politique monétaire ultra-accommodante avait démontré son inefficacité. Elle ne parviendrait pas à pallier la faiblesse des gains de productivité, la détérioration des tendances démographiques, le protectionnisme commercial, ni les incertitudes politiques. De plus, le sous-conseiller avait fait valoir que les conséquences néfastes de la politique monétaire ultra-accommodante et la faiblesse des taux d'intérêt risquaient d'en neutraliser les bienfaits. Le sous-conseiller était d'avis que la meilleure façon de relancer la croissance économique était de délaissier la politique budgétaire restrictive en faveur d'une politique stimulante. Le Canada avait d'ailleurs agi en ce sens et, avec la victoire surprise de Donald Trump, les États-Unis lui ont emboîté le pas. Puisque les politiques monétaire et budgétaire divergent depuis plusieurs années, ce revirement de même que les autres politiques de Trump favorables aux entreprises sont bien perçus par les marchés financiers.

Qu'est-ce qui pourrait mal tourner ?

Une foule de choses : il se peut que l'éventail des résultats possibles soit plus large que jamais depuis des années. Le sous-conseiller voit d'un bon œil le programme de réductions d'impôt et d'augmentation des dépenses du président Trump, mais l'éventuel impact économique de ces mesures sera fonction de leur nature, du moment de leur mise en œuvre et de leur ampleur. Les réductions d'impôt sur les revenus des sociétés et des particuliers nantis représentent vraisemblablement la première des mesures qui seront adoptées par les décideurs républicains, mais, selon le Bureau du budget du Congrès américain, ces réductions d'impôt sont moins bénéfiques, par dollar, pour l'ensemble de l'économie que les dépenses en infrastructure et les paiements de transfert, dont le capital de sympathie est moins grand et la mise en place nécessitera beaucoup de temps. Autre obstacle susceptible de limiter l'incidence de ces réformes : le renforcement des mesures budgétaires de stimulation alourdirait les déficits budgétaires, ce que bon nombre de républicains réprouvent. Le risque non négligeable que Trump s'immisce dans la sphère de la Réserve fédérale est problématique. La montée du protectionnisme est un autre enjeu qui pourrait être défavorable à la croissance mondiale, à l'inflation aux États-Unis et aux consommateurs américains. Une voiture fabriquée aux États-Unis coûtera plus cher que le même véhicule produit au Mexique. Le repli sur soi n'est pas une stratégie gagnant-gagnant qui va de soi pour l'économie américaine, *a fortiori* pour l'économie mondiale. Le raffermissement du dollar américain est un facteur à surveiller parce qu'il fera baisser la demande d'exportations. De plus, la hausse du dollar et l'augmentation récente des rendements compliquent pour les économies émergentes et développées le service de l'encours d'une dette libellée en dollars américains de près de dix billions de dollars (18 % du PIB mondial). Si l'on ajoute à cela le risque que les pays membres et non membres de l'OPEP ne respectent pas leurs engagements à réduire la production pétrolière, les retombées du Brexit qui subsistent et l'approche des élections en France et en Allemagne, force est d'admettre que les facteurs qui pourraient faire basculer des perspectives raisonnablement favorables pour 2017 sont légion.

Somme toute, la conjoncture est plus positive pour les entreprises. Le sous-conseiller est d'opinion que nous devrions assister à un allègement de la réglementation, à la baisse des impôts et au raffermissement de l'économie, ce qui se traduira par une augmentation des bénéfices et, tôt ou tard, des investissements des sociétés. De plus, le sous-conseiller estime que les mesures budgétaires de stimulation additionnelles observées en Chine, au Japon, au Canada et, espérons-le, aux États-Unis sont encourageantes. Même si le discours n'est plus le même, le sous-conseiller persiste à penser que la croissance économique restera un peu plus lente que dans le passé, de sorte que les rendements des actions et des obligations seront vraisemblablement plus modestes au cours des prochaines années. Le sous-conseiller prévoit qu'une reprise succèdera à la piètre croissance économique mondiale de 2016, et est d'avis qu'il en résultera un redressement des bénéfices et des rendements acceptables sur les marchés des actions. Au quatrième trimestre, les rendements obligataires ont enregistré des gains au Canada, aux États-Unis et ailleurs, les marchés ayant souscrit à la relance et la Réserve fédérale ayant fait un premier pas, après une longue pause, pour relever ses taux directeurs. Le rendement des titres à dix ans du Trésor américain ont clos 2016 à 2,45 %, soit une hausse de plus de 100 points de base par rapport aux creux de l'été. L'augmentation des rendements des obligations du gouvernement du Canada a été légèrement moindre, mais ces titres ont néanmoins clos 2016 à 1,72 %. Le sous-conseiller est d'avis que les rendements obligataires peuvent enregistrer de légers gains, mais comme la Réserve fédérale est la seule grande banque centrale qui a retiré ses mesures de stimulation, et comme certains des éléments à l'origine de la lenteur de la croissance (p. ex., les tendances démographiques défavorables et les faibles gains de productivité) sont encore présents, le sous-conseiller envisagera l'acquisition d'obligations à un moment donné, car les rendements présentent maintenant plus d'attrait.

Orientation de la répartition de l'actif

Tout comme au dernier trimestre, le sous-conseiller s'attend à ce que les actions offrent des rendements supérieurs à ceux des obligations, bien qu'il estime que les perspectives se soient considérablement améliorées pour les obligations pendant le trimestre. Le Fonds présente actuellement une position de liquidités que le sous-conseiller entend mettre à profit dans les périodes de faiblesse des marchés. Tout bien considéré, le sous-conseiller préfère les actions internationales aux actions canadiennes parce qu'il est possible qu'une monnaie stable ou affaiblie soit nécessaire pendant une fort longue période avant que les exportations canadiennes deviennent dynamiques. Enfin, l'élargissement des différentiels de taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis devrait continuer de peser sur le dollar canadien.

Obligations

Avons-nous franchi un cap ? Naguère, la seule mention d'un durcissement de ton de la part des banques centrales ou l'éruption de tensions géopolitiques aurait provoqué une escalade des primes de risque et une ruée vers des valeurs refuges comme les obligations gouvernementales. Plus maintenant. La hausse d'un quart de point des fonds fédéraux et la perspective

d'autres relèvements de taux ne font pas sourcilier le marché des actions. Les résultats inattendus du référendum sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, de l'élection présidentielle aux États-Unis et du projet de réforme constitutionnelle en Italie ont été balayés du revers de la main en un rien de temps. Qu'est-ce qui a changé ? L'économie américaine semble avoir finalement atteint le plein emploi sous l'effet conjugué d'une croissance modérée et du recul de la population active. Les prix et les salaires augmentent lentement, et la croissance du crédit à la consommation se redresse. Qui plus est, le programme du président Trump promet un accroissement des dépenses budgétaires, une baisse des impôts et un assouplissement de la réglementation (quoique ce scénario soit assombri par un protectionnisme accru). Le dynamisme de l'activité économique en Europe et en Chine s'est récemment amélioré, et la Banque centrale européenne a fait savoir qu'elle commencera à réduire ses achats d'actifs au deuxième trimestre. L'année 2016 a été éprouvante pour l'économie canadienne, dont la croissance devrait s'être soldée par un taux anémique de 1,3 %. Cependant, la solidité des prix pétroliers plus robustes, la vigueur de l'économie américaine et la poursuite des dépenses d'infrastructure préfigurent une embellie en 2017.

Les marchés ont réagi positivement à la perspective d'une amélioration de la croissance. Cela dit, vu le resserrement des différentiels de taux et la remontée des cours, des déceptions sont envisageables, car une partie des risques qui ont été temporairement mis de côté pourraient revenir en force. En voici quelques-uns : l'incertitude entourant la mise en œuvre du programme de Trump ; les élections en Europe qui représentent une menace pour l'avenir de l'Union européenne ; l'intensification des tensions géopolitiques, en particulier entre les États-Unis et la Chine, et le durcissement de ton de la Réserve fédérale, qui pourrait avoir lieu plus tôt que prévu.

Au début de 2016, le sous-conseiller avait prévu « un rendement négligeable des obligations gouvernementales », et les événements lui ont donné raison : l'indice des obligations du gouvernement du Canada a dégagé un rendement de 0 %. Cependant, la trajectoire des rendements n'a pas été un long fleuve tranquille, car ils ont touché des creux historiques au premier semestre de 2016, avant de rebondir au quatrième trimestre. Après un démarrage difficile en 2017, les obligations de sociétés ont affiché un rendement acceptable de 3,7 %, marquant d'énormes gains dans les secteurs de l'énergie et des services de communication. Le sous-conseiller prévoit une autre année de rendements modestes sur les marchés obligataires, en phase avec la faiblesse générale des rendements obligataires. Les rendements actuels tiennent largement compte de l'amélioration anticipée des conditions économiques. On ne peut plus prétendre que les différentiels de taux sont bon marché, mais les perspectives de bénéfices s'améliorent et les besoins d'emprunt sont raisonnables. Au début de l'année, le sous-conseiller a surpondéré le Fonds à l'égard des titres de créance et d'une durée relativement neutre.

Actions canadiennes

Les actions canadiennes sont avantagées par les perspectives économiques prometteuses tant pour le Canada que pour le monde en général de même que par la conclusion récente d'une entente entre les pays membres de l'OPEP et certains producteurs pétroliers non membres de l'OPEP en vue de réduire la production, par la hausse des taux d'intérêt et par l'« effet Trump ». Dans tous les pays développés, les indices des acheteurs affichent des gains. Cela préfigure un accroissement de la production industrielle qui, à son tour, devrait soutenir les prix des produits industriels. L'entente de l'OPEP devrait, si elle tient, se traduire par une réduction mondiale de la production pétrolière et des stocks au cours du premier semestre de 2017. Il en a résulté une hausse des prix pétroliers, qui ont dépassé 50 \$ le baril, ce dont les producteurs canadiens se réjouissent. La hausse des taux d'intérêt devrait être salutaire pour les banques canadiennes et les assureurs vie. Les banques constateront selon toute probabilité une amélioration de la rentabilité de leurs portefeuilles de prêts, pour peu que le marché du crédit hypothécaire ne se détériore pas. Les assureurs vie pourront s'attendre à ce que leurs portefeuilles de placements dégagent des rendements plus substantiels, ce qui stimulera leurs bénéfices. L'heure est à l'optimisme chez les investisseurs en actions, qui estiment que Donald Trump sera en mesure de tenir un grand nombre de ses promesses électorales : baisse des impôts sur le revenu des sociétés, augmentation des dépenses en infrastructure et dans la défense, et allègement du fardeau de la réglementation. Chacune de ces initiatives sera favorable à des sociétés canadiennes et celles-ci figurent, pour la plupart, dans notre portefeuille.

Actions étrangères

La croissance économique mondiale semble en voie de s'accélérer en 2017, après s'être enlisée à un taux avoisinant 3 % depuis cinq ans. Selon les projections du FMI, le taux de croissance du PIB mondial atteindra 3,4 %, contre 3,1 % en 2016. Bien que l'incertitude plane sur les projets de réductions d'impôt et de dépenses infrastructurelles du président Trump, ces programmes offrent le potentiel de faire croître la productivité et de dynamiser l'économie américaine. Les perspectives d'une augmentation des dépenses budgétaires et de la croissance aux États-Unis laissent entrevoir une hausse de l'inflation et le relèvement des taux d'intérêt à l'échelle de la planète. Toutefois, l'intensification des pressions inflationnistes devra avoir raison de l'effet déflationniste de la dépréciation du yuan en Chine, dont le rythme s'accélère depuis la victoire de Trump. Malgré la récente vitalité du marché, les cours restent proches des moyennes historiques.

En date du 17 octobre 2016, le sous-conseiller en valeurs du Fonds enregistré équilibré canadien Tortue NexGen et celui du Fonds à gestion fiscale équilibré canadien Tortue NexGen (les « **Fonds équilibrés Tortue** »), soit Rondeau Capital Inc. et J. Zechner Associates Inc. (« **J. Zechner** »), respectivement, ont été remplacés par Cidel Asset Management Inc. (auparavant, Toron Asset Management International) (« **Cidel** »). Parallèlement à ce changement, le nom du Fonds enregistré équilibré canadien Tortue NexGen est devenu Fonds enregistré équilibré stratégique Natixis et le nom du Fonds à gestion fiscale équilibré canadien Tortue NexGen est devenu Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis. Un changement a été apporté à la stratégie de placement de ces fonds en raison du remplacement du sous-conseiller.

Le 9 décembre 2016, le Fonds enregistré de revenu diversifié canadien NexGen et le Fonds à gestion fiscale de revenu diversifié canadien NexGen ont fusionné, ce qui a donné naissance au Fonds enregistré équilibré stratégique Natixis et au Fonds à gestion fiscale équilibré stratégique Natixis, respectivement.

Le 31 décembre 2016, le nom de Toron Asset Management International est devenu Cidel Asset Management Inc.

Changement de titres offerts

À compter du 15 juin 2016, les titres de la série compte très grande valeur ne seront plus offerts aux fins d'achat, sauf par les épargnants qui sont propriétaires des titres de cette série en date du 15 juin 2016, qui pourront substituer leurs titres de cette série d'un Fonds NexGen ou d'un Fonds Natixis pour des titres de la même série d'un autre Fonds NexGen ou Fonds Natixis.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, Le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Frais de gestion	309 828	330 164
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	14 385	15 841
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(53 393)	(51 849)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Changement de nom de la société de gestion

En août 2015, le nom de la société mère du gestionnaire, alors NexGen Financial Corporation, est devenu Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada.

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, huit séries de parts, à savoir les séries comptes ordinaires, F comptes ordinaires, comptes grande valeur, F comptes grande valeur, comptes très grande valeur, comptes institutionnels, la série avec frais reportés et la série avec frais réduits (Le Fonds a commencé à offrir la série comptes institutionnels le 1^{er} décembre 2010) (la série comptes très grande valeur ne sont pas offerts aux fins d'achat après le 15 juin 2016, sauf au moment du réinvestissement d'une distribution ou d'une substitution des séries comptes très grande valeur d'un autre Fonds).

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série comptes institutionnels sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Séries comptes ordinaire, avec frais reportés et avec frais réduits	2,00	41	59
Série F comptes ordinaires	1,00	0	100
Série comptes grande valeur	1,75	57	43
Série F comptes grande valeur	0,75	0	100
Série comptes très grande valeur	1,50	49	51

**RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE NATIXIS
(ANCIENNEMENT FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ CANADIEN TORTUE NEXGEN)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 1J8, sur notre site Web, à ngam.natixis.ca, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	5,6	Obligations de sociétés	24,9
Province de Québec 3.50% déc. 01, 2022	1,4	Services financiers	14,6
Gouvernement du Canada 1.25% févr. 01, 2018	1,3	Produits industriels	10,1
Province de la Saskatchewan 1.95% mars 01, 2019	1,3	Consommation discrétionnaire	7,7
Deere & Company	1,1	Énergie	6,8
U.S. Bancorp	1,1	Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	5,7
Phillips 66	1,0	Consommation courante	5,3
Vermilion Energy Inc.	1,0	Obligations du gouvernement municipales	4,2
CCL Industries Inc. cat. B	1,0	Obligations du gouvernement provinciales	4,1
Canadian National Railway Company	1,0	Soins de santé	4,1
Koninklijke Philips NV	1,0	Services publics	3,6
Canadian Tire Corporation Limited cat. A	1,0	Services de télécommunications	3,4
Costco Wholesale Corporation	1,0	Technologie de l'information	2,9
Heineken NV	1,0	Matières	1,7
Saputo Inc.	1,0	Obligations du gouvernement fédérales	0,9
Zoetis Inc. cat. A	1,0	Total	<u>100,0</u>
Province de Québec 5,00 % 1 ^{er} déc. 2038	1,0		
Banque Royale du Canada	1,0		
United Overseas Bank Ltd.	1,0		
Microsoft Corporation	1,0	Répartition de l'actif	%*
Fortis Inc.	1,0	Titres à revenu fixe	34,1
Occidental Petroleum Corporation	0,9	Actions privilégiées	6,7
Johnson Controls International PLC	0,9	Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	5,7
Raytheon Company	0,9	Total	<u>100,0</u>
Richelieu Hardware Ltd.	0,9		

* En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2016.

[^]y compris d'autres fonds de roulement.

**RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE NATIXIS
(ANCIENNEMENT FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ CANADIEN TORTUE NEXGEN)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé global des différentes catégories et séries d'actions actuellement offertes par le Fonds, pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre 2016. Le rendement est également comparé à l'indice de référence sur la même base.

Série ¹	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³
Série comptes ordinaires, Série avec frais reportés et avec frais réduits	5,0%	3,4%	3,3%	2,6%
Série F comptes ordinaires	6,1%	4,6%	4,4%	3,8%
Série comptes grande valeur	5,2%	3,7%	3,6%	3,0%
Série F comptes grande valeur	6,4%	4,9%	4,8%	4,1%
Série comptes très grande valeur	5,5%	4,0%	4,0%	3,4%
Série comptes institutionnels	7,3%	5,9%	5,9%	5,3%

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création ³	Depuis le 1 ^{er} décembre 2010 ³
Indice de référence ²	11,0%	5,9%	5,8%	6,0%	5,1%

¹ Après déduction de tous les frais payés par le Fonds, sauf dans le cas des parts de la série comptes institutionnels dont le rendement indiqué comprend les frais négociés et payés directement par l'épargnant.

² 25 % indice composé plafonné S&P/TSX / 25 % indice MSCI Monde / 50 % indice obligataire universel FTSE TMX.

³ Les rendements annuels composés globaux sont calculés à partir de la date de création du fonds de détail - le 31 mai 2010, pour toutes les séries, sauf pour la série comptes institutionnels, commençant le 1er décembre 2010.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
 FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILBRÉ STRATÉGIQUE NATIXIS
 (ANCIENNEMENT FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILBRÉ CANADIEN TORTUE NEXGEN)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Faits saillants de nature financière*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des années ou la périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Séries comptes ordinaires, avec frais reportés et avec frais réduits					Série F comptes ordinaires				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net au début de l'exercice	11,10	11,44	10,54	10,34	9,93	11,75	11,97	10,91	10,58	10,04
Augmentation (diminution) liée aux activités :										
Total des revenus	0,58	0,25	0,56	0,21	0,20	0,49	0,26	0,76	0,22	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,08)	0,01	0,07	0,15	0,16	(0,08)	-	0,08	0,10	0,17
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,09	(0,65)	0,29	(0,18)	0,05	0,35	(0,59)	0,29	0,04	0,12
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,59	(0,39)	0,92	0,18	0,41	0,76	(0,33)	1,13	0,36	0,50
Distributions:										
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,43)	(0,20)	(0,24)	(0,23)	(0,15)	(0,46)	(0,21)	(0,25)	(0,24)	(0,16)
Des dividendes	-	(0,04)	(0,43)	-	-	-	(0,04)	(0,45)	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,17)	(0,23)	-	-	-	(0,17)	(0,23)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	-	-	-
Distributions totales ³	(0,43)	(0,24)	(0,67)	(0,41)	(0,38)	(0,46)	(0,25)	(0,70)	(0,41)	(0,39)
Actif net à la fin de l'exercice *	11,22	11,10	11,44	10,54	10,34	12,00	11,75	11,97	10,91	10,58

	Série comptes grande valeur					Série F comptes grande valeur				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net au début de l'exercice	11,39	11,70	10,74	10,48	10,04	11,95	12,14	11,01	10,63	10,06
Augmentation (diminution) liée aux activités :										
Total des revenus	0,51	0,26	0,70	0,21	0,21	0,57	0,26	1,07	0,22	0,20
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,08)	-	0,08	0,04	0,15	(0,08)	-	0,09	0,15	0,15
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,20	(0,65)	0,15	0,18	0,07	0,27	(0,63)	(0,09)	(0,14)	0,21
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,63	(0,39)	0,93	0,43	0,43	0,76	(0,37)	1,07	0,23	0,56
Distributions:										
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,45)	(0,21)	(0,24)	(0,24)	(0,16)	(0,47)	(0,22)	(0,25)	(0,24)	(0,16)
Des dividendes	-	(0,03)	(0,44)	-	-	-	(0,04)	(0,46)	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,17)	(0,23)	-	-	-	(0,18)	(0,24)
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	-	(0,01)	-
Distributions totales ³	(0,45)	(0,24)	(0,68)	(0,42)	(0,39)	(0,47)	(0,26)	(0,71)	(0,43)	(0,40)
Actif net à la fin de l'exercice *	11,54	11,39	11,70	10,74	10,48	12,24	11,95	12,14	11,01	10,63

	Série comptes très grande valeur					Série comptes institutionnels				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net au début de l'exercice	11,64	11,92	10,91	10,61	10,11	12,41	12,49	11,22	10,71	10,01
Augmentation (diminution) liée aux activités :										
Total des revenus	0,45	0,26	0,75	0,22	0,21	0,72	0,24	0,70	0,22	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,08)	0,03	0,08	0,16	0,15	(0,08)	0,08	0,08	0,15	0,16
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,28	(0,43)	0,29	(0,01)	0,14	0,31	(0,35)	0,50	0,14	0,32
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,65	(0,14)	1,12	0,37	0,50	0,95	(0,03)	1,28	0,51	0,69
Distributions:										
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,46)	(0,21)	(0,25)	(0,24)	(0,16)	(0,49)	(0,23)	(0,26)	(0,25)	(0,16)
Des dividendes	-	(0,04)	(0,45)	-	-	-	(0,04)	(0,47)	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,17)	(0,24)	-	-	-	(0,18)	(0,24)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions totales ³	(0,46)	(0,25)	(0,70)	(0,41)	(0,40)	(0,49)	(0,27)	(0,73)	(0,43)	(0,40)
Actif net à la fin de l'exercice *	11,82	11,64	11,92	10,91	10,61	12,82	12,41	12,49	11,22	10,71

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

**RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE NATIXIS
(ANCIENNEMENT FONDS ENREGISTRÉ ÉQUILIBRÉ CANADIEN TORTUE NEXGEN)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Séries comptes ordinaires, avec frais reportés et avec frais réduits					Série F comptes ordinaires				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) ²	11 953 355	9 063 271	7 795 063	11 493 651	15 792 927	917 748	1 040 221	590 066	476 990	239 150
Nombre de parts en circulation	1 065 822	816 336	681 592	1 090 050	1 527 342	76 471	88 542	49 313	43 729	22 614
Ratio des frais de gestion (%) ³	2,46	2,47	2,82	2,81	2,83	1,35	1,33	1,69	1,67	1,73
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	2,80	2,77	2,97	2,85	2,83	1,69	1,64	1,84	1,71	1,73
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15
Valeur liquidative par part (\$) ²	11,22	11,10	11,44	10,54	10,34	12,00	11,75	11,97	10,91	10,58

	Série comptes grande valeur					Série F comptes grande valeur				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) ²	5 054 718	5 432 035	3 997 321	3 313 569	777 668	1 498 075	1 569 866	936 814	152 279	62 075
Nombre de parts en circulation	438 039	476 772	341 538	308 569	74 171	122 398	131 398	77 189	13 836	5 841
Ratio des frais de gestion (%) ³	2,20	2,19	2,34	2,37	2,58	1,06	1,07	1,17	1,26	1,44
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	2,54	2,50	2,49	2,41	2,58	1,39	1,38	1,31	1,30	1,44
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15
Valeur liquidative par part (\$) ²	11,54	11,39	11,70	10,74	10,48	12,24	11,95	12,14	11,01	10,63

	Série comptes très grande valeur					Série comptes institutionnels				
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) ²	338 243	405 167	478 673	416 204	491 994	6 098	3 500	123 184	116 361	3 797
Nombre de parts en circulation	28 615	34 812	40 143	38 166	46 374	476	282	9 860	10 374	355
Ratio des frais de gestion (%) ³	1,92	1,92	2,01	2,02	2,06	0,20	0,17	0,16	0,15	0,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	2,26	2,23	2,16	2,06	2,07	0,54	0,48	0,30	0,19	0,15
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14	0,11	0,12	0,12	0,09	0,14
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15	100,53	97,44	67,84	86,60	102,15
Valeur liquidative par part (\$) ²	11,82	11,64	11,92	10,91	10,61	12,82	12,41	12,49	11,22	10,71

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Pour la période comparative de 2013, l'actif net par part au début et à la fin de la période a été modifié pour tenir compte de l'adoption des IFRS, et pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'actif net par part, pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013, est calculé conformément aux PCGR, et la valeur liquidative dans le tableau de ratios et données supplémentaires est présentée selon la valeur aux fins des opérations. Tous les autres calculs aux fins du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont effectués à l'aide de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR ACTION notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées. La valeur comptable d'une part avant le 1^{er} Janvier, 2013 présentée dans les états financiers pourraient différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation d'un fonds en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
 - ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
 - ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 31 décembre des années indiquées.
- ² La valeur liquidative totale et la valeur liquidative par part avant le 1^{er} Janvier, 2013 sont présentées en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations qui peut différer du montant présenté dans les états financiers en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
- ³ Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Les gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ⁴ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁵ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.